

ÉTABLISSEMENT – À COMPLÉTER OBLIGATOIREMENT

ÉLÈVE

NOM : PRÉNOM : CLASSE :

Date de naissance : Sexe :

Représentant légal 1 :

Adresse, tél., mail :

Représentant légal 2 :

Adresse, tél. (si différents) :

Lycée demandé :

Veillez noter qu'une affectation hors secteur peut entraîner des frais de transport à votre charge

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Collège de secteur (si différent établissement d'origine)		Lycée de secteur (en fonction de l'adresse de l'élève)	
--	--	---	--

MOTIF DE LA DEMANDE

Les demandes d'affectation hors secteur seront satisfaites dans la limite de la capacité d'accueil de l'établissement demandé. Si le nombre de places disponibles ne permet pas de satisfaire toutes les demandes, les dérogations seront accordées dans l'ordre de priorité suivant :

Les pièces justificatives sont à joindre OBLIGATOIREMENT (en leur absence, la demande ne sera pas examinée).

- 1. Élève souffrant d'un handicap reconnu par la CDAPH (*joindre obligatoirement un certificat médical de la CDAPH sous pli confidentiel*).
- 2. Élève nécessitant une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé (*joindre un certificat médical sous pli confidentiel*).
- 3. Élève boursier au mérite ou boursier sur critères sociaux (*joindre la copie de l'avis d'imposition reçu en 2023 sur le revenu 2022 ou établi en 2024 sur le revenu 2023 si disponible, avec le revenu fiscal de référence*).
- 4. Élève dont un frère ou une sœur sera encore scolarisé(e) dans l'établissement souhaité à la rentrée 2024 (*joindre un certificat de scolarité 2023-2024*).
- 5. Élève dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement demandé. (*Joindre obligatoirement un justificatif d'adresse*)
- 6. Parcours scolaires particuliers : parcours sportifs, élèves en CHAM, CHAD, CHAT, pré-CHAT et Arts Plastiques, pour autant qu'ils souhaitent poursuivre ce parcours jusqu'en classe de terminale.
- 7. Autre : pour les sections européennes précisez la DNL et la langue concernées :
.....

Les demandes transitent par l'établissement d'origine.
Ces demandes devront impérativement figurer en vœu n°1 sur la liste de vœux de l'élève.

L'élève est affecté en fonction des places disponibles, la demande de suivre la section européenne se fait au moment de l'inscription et reste tributaire des capacités d'accueil de l'établissement.

*Il est rappelé que les élèves et leurs familles peuvent également formuler des vœux pour un lycée hors secteur **sans demander de dérogation**. L'affectation dans le lycée souhaité reste possible sur des places restées vacantes après affectation des élèves du secteur puis des élèves ayant un meilleur barème.*

Cette demande est à remettre au chef d'établissement d'origine selon le calendrier qu'il vous aura fixé.

À _____ le _____

Responsable légal 1 :

Responsable légal 2 :

- AVIS DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE

Favorable

Sans opposition

Défavorable, motif :

À : _____ le : _____

Signature :

DECISION DE L'IA DASEN

Dérogation accordée

Dérogation refusée – motif :

À _____ le _____

L'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'Éducation nationale :

Signature :

Les personnes habilitées de l'établissement demandé, des services gestionnaires de l'affectation des directions départementales de l'éducation nationale sont destinataires de ces données.

En respect de la loi informatique et libertés du 6 juillet 1978 modifiée le 20 juin 2018, section II, articles 37 à 43, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Dans la limite des modalités légales, vous pouvez également vous opposer à leur traitement et demander leur effacement.

Pour exercer ces droits ou pour toute question concernant le traitement de vos données personnelles, vous pouvez contacter le délégué académique à la protection des données :

- par voie postale : Rectorat de l'académie de Reims, délégué à la protection des données, 1 rue Navier, 51085 Reims cedex

- par courriel : dpd@ac-reims.fr

- ou sur notre site internet : www.ac-reims.fr, rubrique contact/contacter le délégué à la protection des données